## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PIZAY

## Séance du lundi 07 avril 2025

Nombre de membres en exercice: 15

Nombre de membres présents : 10 (dont 2 pouvoirs)

Nombre de Votants: 12

Etaient présents : Mesdames AVOSCAN Brigitte, BARRO Carole, COCHET Aurélie, LORIZ Isabelle, Messieurs GRIMAND Marc, CHABERT Nicolas, JOSSERAND Jean-Michel, LEBLANC Bruno, Philippe

POIRSON, DECATOR Mathieu

Etaient excusés: M. BRUN Vincent (donne pouvoir à Mme BARRO Carole), Mme PANNETIER Jocelyne

(donne pouvoir à M. JOSSERAND Jean-Michel); M. FOURMY Samuel

Etaient absents: M. GAGNEUX Jean-Louis; Mme POTHIN Martine

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil : Mme COCHET Aurélie a obtenu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## Objet: Présentation et approbation du Compte Administratif 2024

Concernant l'approbation du compte administratif dressé par Monsieur Marc GRIMAND, Ordonnateur.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Isabelle LORIZ, après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice 2024, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion établi par le receveur.

Considérant que Monsieur le maire, s'est retiré au moment du vote.

Mme Isabelle LORIZ donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel est résumé dans le tableau ci- après :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNNEMENT		ENSEMBLE					
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes				
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL										
Résultats Reportés	226 033,41		-	244 652,80	226 033,41	244 652,80				
Opération Exercice	389 199,58	423 684,17	534 361,64	767 787,37	923 561,22	1 191 471,54				
TOTAUX	615 232,99	423 684,17	534 361,64	1 012 440,17	1 149 594,63	1 436 124,34				
Résultats clôture	191 548,82	-	-	478 078,53	-	286 529,71				

D250407 02

Accusé de réception en préfecture 001-210102976-20250407-D250407-02-BF Date de télétransmission : 10/04/2025 Date de réception préfecture : 10/04/2025

Résul. Définitifs	- 207 700,82			478 078,53		270 377,71
Totaux cumulés	207 700,82	-	-	478 078,53	16 152,00	286 529,71
Restes à réaliser	16 152,00		-	-	16 152,00	-

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**CONSTATE** aussi bien pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications de la balance de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser;

VOTE ET ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

ADOPTE: le compte administratif de l'exercice 2024;

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents constituant le compte administratif 2024,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdit

Copie certifiée conforme à l'original.

Le Maire,

Marc GRIMAND

Délibération rendue exécutoire le : 10/04/2025 Après affichage et publication du : 10/04/2025

Le Maire,

Marc GRIMAND

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Présentation et approbation du Compte Administratif 2024

Date de transmission de l'acte : 10/04/2025

Date de réception de l'accusé de 10/04/2025

réception :

Numéro de l'acte : D250407\_02 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210102976-20250407-D250407\_02-BF

Date de décision: 07/04/2025

Acte transmis par : Magali VICARD

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte: 7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires